

ministre a répondu à cette objection d'une façon satisfaisante.

**L'hon. M. Pearson:** En ce qui concerne ce rappel au Règlement, monsieur le président, me sera-t-il permis de dire qu'il est clair que nous avons parfaitement le droit de parler de ce rapport puisque nous sommes saisis du crédit qui intéresse le service économique du ministère du Commerce. Il est évident que nous pouvons parler de cette question à l'occasion d'un examen du budget des dépenses, quelles que soient les motions inscrites au *Feuilleton* ou ailleurs. Cela ne fait pas de doute. Les observations du ministre ont été extrêmement intéressantes. L'intervention du premier ministre, l'an dernier, a eu le résultat escompté. Oublions cela. Le ministre nous a dit que le premier ministre avait déjà répondu à cette objection, — c'est-à-dire à l'objection soulevée en ce qui concerne le rapport économique de 1958, — en disant qu'il était impossible de le produire avant le mois de janvier 1959. Si on a raison d'en agir ainsi en ce qui a trait au rapport économique de 1958, le ministre me dira-t-il s'il n'aurait pas été parfaitement juste pour un gouvernement quelconque de produire en janvier 1958 le rapport économique sur les perspectives de 1957? Si cela est exact, qu'est-ce qui pourra motiver l'attaque du premier ministre sur l'ancienne administration qui, selon lui, aurait dissimulé ce rapport au printemps de 1957?

**L'hon. M. Churchill:** Monsieur le président, j'ai du mal à établir un rapport quelconque entre ces déclarations, et la demande qu'on me fait de prendre une décision sur ce qui a été dit il y a un an et les crédits du ministère du Commerce pour l'année en cours.

**M. McIlraith:** Peut-être pourrions-nous aider un peu le ministre. Entend-il par là qu'il ne saurait établir un rapport quelconque entre ce qu'a dit le premier ministre avant les élections et ce qui a été dit le 18 juin après les élections? Si cela est vrai un grand nombre de nos concitoyens qui ont de notre régime une estime suffisante, regretteront cette attitude de sa part.

**L'hon. M. Churchill:** Je ne saurais rattacher cela aux crédits de cette année.

**M. McIlraith:** En ce qui nous concerne, nous rattacherons cela directement aux crédits de cette année. Ce dont nous sommes saisis en ce moment c'est un crédit destiné à assurer, entre autres choses, la publication par ce ministère d'un rapport économique destiné au gouvernement. A la dernière session, le 20 janvier, le premier ministre s'est prononcé là-dessus en des termes très vifs dans un discours très pittoresque. Ce

discours renferme d'autres épithètes que je pourrais utiliser...

**L'hon. M. Churchill:** C'est un des meilleurs discours que nous ayons jamais entendus à la Chambre.

**M. McIlraith:** Le ministre du Commerce dit qu'il s'agit du meilleur discours que le premier ministre ait jamais prononcé à la Chambre. (*Exclamations*) Les honorables députés applaudissent. C'était un discours très théâtral. Le premier ministre tenait alors à la main un document qu'il agitait fréquemment pendant qu'il parlait, et qui était le rapport dont nous parlons en ce moment, c'est-à-dire le rapport de l'année 1957.

En fait, nos vis-à-vis qui, peut-être, ne le savent pas, apprendront avec intérêt que lorsque le premier ministre a parlé du document, une grande partie de la couverture bleue restait, celle-ci avait été déchirée avant que le document soit apporté à la Chambre. Quand elle a été déchirée, je n'en sais rien. Toutefois, j'ai noté à ce moment-là qu'une partie de la couverture bleue dont il semblait tout ignorer y était au moment où il brandissait le document dans un geste si dramatique.

**M. Cardiff:** Le député a-t-il prétendu que c'est le premier ministre qui a déchiré la couverture?

**M. McIlraith:** Non, je m'en suis bien gardé, je ne pourrais le prouver. Je laisse au député de Huron le soin de tirer ses propres conclusions. Comme le premier ministre arrive, je vais, pour son profit, répéter ce qu'a dit le ministre du Commerce. Il a déclaré que le premier ministre avait fait le meilleur discours qu'il ait jamais prononcé à la Chambre. Je parlais du document en question en disant qu'il l'avait brandi assez longtemps. J'ai décrit le bout de couverture bleue qu'on y remarquait lorsqu'il le brandissait. Il a critiqué sévèrement...

**Le très hon. Diefenbaker:** Que sont ces épouvantails ?

**M. McIlraith:** Il demande maintenant ce que sont ces épouvantails ? Je ne considère pas ceci comme un épouvantail!

Il a accusé l'opposition d'avoir caché ce document pour des fins politiques, de ne pas l'avoir rendu public avant le 21 juin 1957. Aujourd'hui le ministre du Commerce dit que le rapport de cette année ne peut être déposé, qu'il ne convient pas de le déposer actuellement. En refusant de déposer maintenant le rapport, il va à l'encontre de la ligne de conduite annoncée par le premier ministre. En toute déférence, je crois qu'il y a vraiment lieu de se demander si le